Image not found or type unknown

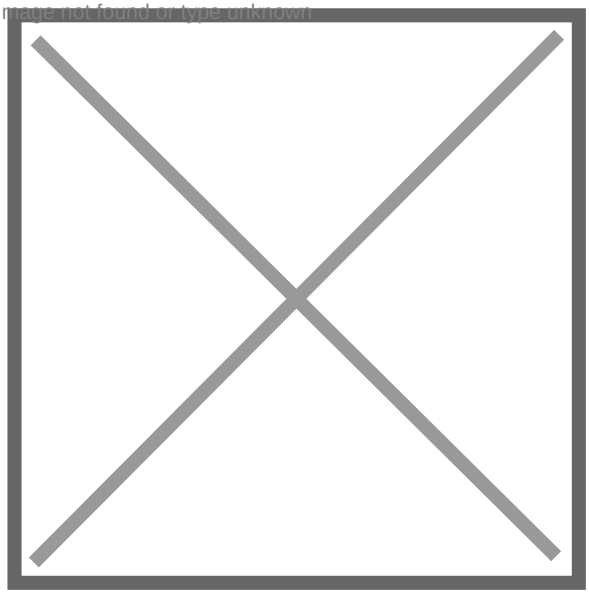

Probleme avec jeux de cles

Par **MUNIER**, le **09/05/2012** à **15:39**

Bonjour,

locataire avec mon enfant depuis environ 7ans je viens de m apercevoir que les 2 jeux de cles ne fonctionne pas sur ma porte.

apres reclamation aupres du bailleur, celui ci me reclame 80e pour faire le remplacement d un jeu de cles.

les cles etant les memes (reference sur les cles identiques)
je souhaiterais savoir si j ai la possibilite de refuser et d obliger mon bailleur a me remplacer ses cles defectueuses.

mon bailleur refuse du faite que j avais 1an pour verifier le bon fonctionnement des jeux de cles.

2eme question puis je le jour de mon depart remettre les cles qu il ma remis. car je ne compte pas refaire les cles si celle ci sont a mes fraix...

merci a vous tous

Par **cocotte1003**, le **09/05/2012** à **18:20**

Bonjour, le bailleur n'est pas tenu de vous remettre le nombre de clés dont vous avez besoin. Par contre, envoyez lui une LRAR pour lui signaler le problème afin qu'il ne puisse rien

contester le jour de l'état des lieux de sortie. Sachez que lorsque vous rentrez dans un nouveau logement, il est conseillé de changer le barillet pour que personne ne puisse avoir un double, cordialement

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés